

MRSA - EXTENSION DE DÉPISTAGE DES PATIENTS

Les modalités d'extension d'un dépistage de *Staphylococcus aureus* méticilline résistant (MRSA) proposées dans un service/unité en cas de découverte de plusieurs patients porteurs de MRSA découle de la recommandation MRSA –Soins Aigus - Principes de prise en charge, élaborée par l'Unité HPCI. Cette recommandation complète les recommandations concernant la prise en charge d'un patient porteur de MRSA et le dépistage des patients à risque. L'objectif de cette recommandation est de définir les situations nécessitant une extension du dépistage MRSA dans un service/unité, ceci afin de limiter les risques de transmission de ce germe à l'intérieur de l'établissement. Elle s'applique lors d'une augmentation d'incidence de nouveaux cas MRSA et/ou en présence d'un début de flambée épidémique de MRSA dans un établissement.

Elle s'applique essentiellement aux **hôpitaux/cliniques** mais peut être un support dans la gestion d'une flambée épidémique survenant en Centre de Traitement et de Réadaptation (CTR) ou dans des établissements de soins chroniques.

DEFINITIONS

L'augmentation du nombre de nouveaux cas dans un service/une unité est défini comme suit :

- Si 1 cas index et > 2 voisins positifs dans des chambres différentes (cas détectés à l'hôpital).
- Si > 3 cas positifs dans des prélèvements cliniques (cas détectés à l'hôpital) en 7 jours dans le même service/unité - chambres différentes - avec antibiogramme identique

La définition d'une augmentation du nombre de cas est arbitraire, peut varier d'un hôpital à l'autre et dépend de l'épidémiologie locale. La détection peut être le résultat d'un dépistage de patients à risque comme les voisins d'un patient porteur de MRSA ou provenir d'une détection à partir de prélèvements cliniques effectués dans le cadre habituel de la prise en charge de patients.

Remarque :

Des **souches de MRSA peuvent être considérées comme différentes** lorsque

- la comparaison des antibiogrammes montre des différences significatives. La signification de la différence d'antibiogramme doit être évaluée par le responsable du laboratoire (laboratoire de référence à disposition : laboratoire d'Epidémiologie, Dr. D. Blanc, SMPH, CHUV 1011 LAUSANNE, tel 021 314 02 60)

MESURES À INSTAURER

- Dépistage de tous les patients présents dans l'unité/service

Ces dépistages de service/unité doivent être discutés avec le responsable HPCI de l'hôpital.


Si le dépistage de service/unité identifie d'autres patients porteurs de MRSA, l'extension du dépistage à d'autres services et le dépistage du personnel doivent être discutée avec le responsable HPCI de l'établissement. Les directions des soins et médicale doivent être alertées.

Si l'extension du dépistage révèle d'autres patients porteurs de MRSA, création d'une cellule de crise (associer les directions et le service de communication à la cellule de crise) afin d'évaluer l'extension du dépistage au personnel. Le dépistage du personnel est de la responsabilité de la médecine personnel de l'établissement, afin de préserver **la confidentialité des résultats**.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- MRSA - SA - Principes de prise en charge
- Les mesures de contrôle et prévention des infections à *Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline (SARM) au Québec, édité par la Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, 2000. www.msss.gouv.qc.ca (<http://www.msss.gouv.qc.ca>)
- CDC, Part II. Recommendations for Isolation Precautions in Hospitals
- SHEA Guideline for preventing nosocomial transmission of multidrug-resistant strains of *Staphylococcus aureus* and *Enterococcus*. *Infect Control Hosp Epidemiol*. 2003; 24:362-386
- ECDC The bacterial challenge : time to react : 2009
(http://www.ecdc.europa.eu/en/publications/Publications/0909_TER_The_Bacterial_Challenge_Time_to_React)
(http://www.ecdc.europa.eu/en/publications/Publications/0909_TER_The_Bacterial_Challenge_Time_to_React)

PIÈCE(S) JOINTE(S):

 [HPCI W FT algorithme d'extension de dépistage.pdf](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/HPCI_W_FT_algorithme%20d%27extension%20de%20d%C3%9)
([https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/HPCI W FT algorithme%20d%27extension%20de%20d%C3%9](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/HPCI_W_FT_algorithme%20d%27extension%20de%20d%C3%9))

Microorganismes et pathologies:

Staphylocoques dorés résistants à la méticilline ou MRSA ou SARM

Dernière mise à jour le 24/06/2019